

RAPPORT DES JURYS DE 2023-2024 - SYNTHÈSE

1. Statistiques générales.

	Déc. 2023 Formation	Juin 2024 Formation	Jurys VAE	Total
Nombre de jurys organisés	3	4	2	8
Nombre de candidats prévus	10	17	3	30
Nombre de candidats présents	10	17	3	30
<i>dont travaux complémentaires de jurys précédents</i>	0	0	0	0
Avis favorable et validation totale	9	11	3	23
Avis défavorable avec travail complémentaire (For) à suivre (avec ou sans oral) et/ou validation partielle (VAE)	0	6	0	6
Avis défavorable - Ajournement	1	0	0	1
% de réussite	90%	64%	100%	76%

Pour rappel :

	Jury de déc. 22	Jury de juin 23	Jurys VAE	Total
Nombre de jurys organisés	3	4	1	8
Nombre de candidats prévus	16	18	1	35
Nombre de candidats présents	15	18	1	34
<i>dont travaux complémentaires de jurys précédents</i>	1	1	-	2
Avis favorable et validation totale	10	14	-	24
Avis défavorable avec travail complémentaire (For) à suivre et/ou validation partielle (VAE)	2	2	-	4
Avis défavorable - Ajournement	3	2	1	6
% de réussite	66%	77%	0%	68%

L'année 23-24 est l'année de la mise en place du nouveau protocole de déroulement des jurys (harmonisé avec celui des jurys des autres titres portés par le certificateur). Tâtonnée en 22-23, il a fait l'objet d'une systématisation au cours des deux sessions de déc. 2023 et de juin 2024. De même les jurys de VAE (2 au cours de 23-24) ont été organisés à Paris (rue Vaugelas), les jurys sanctionnant les parcours de formation restant organisés dans chaque OF habilité. Nous notons pour 23-24 un peu plus de candidats pour la VAE (3 au lieu de 1) et une stagnation du nombre de candidats présentant le BC1 (ancienne formule du titre)

2. Analyse qualitative des rapports de jurys quant à leur organisation

2.1. *Constats quant à l'organisation des jurys*

La nouvelle organisation des jurys d'évaluation (formation ou VAE) se met en place progressivement, chaque institut gérant cette organisation selon ses contraintes propres (nombre de candidats, provenance des candidats, disponibilité des jurés). La disponibilité des jurés fait souvent opter les instituts pour des jurys de demi-journée, plus flexibles et de durée moindre pour les jurés.

2.2. *Conseils quant à l'organisation des jurys*

Une grande attention est à porter à l'organisation temporelle des jurys, notamment en intégrant un temps raisonnable de débriefing de l'évaluation. Ce temps est à doubler en cas de jurys de demi-journée pour avoir tous les avis nécessaires. Point d'attention à prendre en compte : informer (et préparer ?) les candidats au déroulement d'un jury collectif. En cas de jury de demi-journée, l'idéal est de réunir 3 candidats par commission pour garder la dimension collective du jury. Pour rappel, les documents supports à renseigner (émargements, fiches d'évaluation, notes de synthèse individuelle) sont portés, dès la fin du jury, par le président à la commission de certification. Pour faciliter l'organisation du temps de débriefing, les fiches d'évaluation sont renseignées numériquement pour être modifiées si nécessaires, sans avoir à tout réécrire.

3. Analyse qualitative des rapports de jurys quant à l'épreuve (cadre du BC1 – Parcours de formation)

Les présidents de jurys soulignent la qualité de l'accueil des candidats et des membres des jurys dans chaque OF.

3.1. *Constats par rapport aux écrits déposés et à leur évaluation*

- De façon globale, les écrits déposés répondent aux attendus du BC1. Les écrits des candidats non validés montrent souvent des propos confus, un fil conducteur réflexif peu lisible ou une argumentation théorique peu convaincante. Quelques écrits ont montré également des insuffisances sur un plan orthographique et syntaxique. Enfin, comme déjà rappelés dans un rapport de jury précédent, la certification professionnelle envisagée est, avant tout, celle de FORMATEUR. Il est important que le parcours de MSMP intègre une diversité de pratiques, de méthodes ou de modalités de formation. Certains objets de BC1 ont présenté parfois des domaines réduits ou très partiels de l'activité d'un formateur d'enseignants ou de formateurs.

3.2. *Conseils aux candidats quant à l'écrit de BC1 à déposer*

La rédaction du BC1 est un exercice complexe fait d'écriture tantôt linéaire, tantôt récursive, nécessitant des retours, des reprises, des modifications et des précisions. Elle demande à s'inscrire dans la durée pour développer, en parallèle, le recul par rapport à son objet. L'accompagnement à l'écriture du BC1 semble indispensable pour :

- Organiser, aider l'articulation entre apports de la formation et analyse de la pratique en MSMP pour une mise en propos des observations et réflexions des stagiaires ;
- Guider ces retours, reprises, modifications de/dans l'écrit et aider, en miroir, cette prise de recul.

3.3. *Constats quant à la partie orale d'évaluation-validation du BC1*

Commission de certification du titre de formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques

Les candidats ont effectué des présentations orales impliquées, le plus souvent appuyées sur un support diaporama ou une application de ce type. L'utilisation de l'IA pour la réalisation de ce support est à mentionner oralement avant la présentation. Quelques présentations orales ont encore repris quasi-linéairement les écrits déposés, n'apportant que très peu d'éléments à la réflexion, par ailleurs lue et connue des membres du jury. Le dépôt tardif des écrits et le manque de recul évoqué plus haut ne facilitent pas à une conception de la présentation orale distanciée de la linéarité de l'écrit.

3.4. *Conseils aux candidats quant à la partie orale d'évaluation-validation du BC1*

La présentation orale évite de reprendre linéairement l'écrit que les membres du jury ont lu. Elle est l'occasion d'une prise de recul du candidat sur l'écrit, d'un « *pas de côté* » par rapport à ce dernier, et une focalisation sur l'analyse, la réflexivité et l'identité professionnelle du candidat.

Les questions des membres du jury sont à prendre en compte. Ne pas hésiter à les reformuler pour vérifier leur compréhension.

4. Analyse qualitative des rapports de jurys quant à l'épreuve (cadre de la VAE)

4.1. *Constats quant aux écrits de VAE déposés.*

Les candidats ayant déposé un dossier rédactionnel de VAE ont soigné la construction de ce dernier. Le choix des expériences significatives était pertinent, le fil conducteur réflexif lisible et clair. Nous notons que les objets des expériences significatives étaient divers, guidés par des parcours professionnels riches et eux-mêmes variés. Le « *poids biographique et professionnel* » a nourri l'exercice d'analyse des candidats.

4.2. *Conseils aux candidats quant à l'écrit de VAE déposé.*

La modification des conditions de recevabilité à la VAE, et notamment la suppression de la durée minimale d'exercice professionnel pour cette recevabilité va nécessiter une attention particulière à l'activité professionnelle exercée et exploitée pour la VAE. Le choix des expériences significatives va demander la construction préalable d'un bagage expérientiel. Un accompagnement est à envisager pour cette rédaction mais aussi pour structurer, de façon plus large, la stratégie d'accès au titre, pouvant mixer et articuler formation et validation de blocs de compétences.

Synthèse des notes de jurys de décembre 2023 et juin 2024 rédigée par B. Grave, Juillet 2024